

**COMPTE-RENDU DE  
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°100/NP**



**Réunie le 10 février 2020 à 18 H 30  
Chalet-logis de Blériot**

**Présents:** Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jean-Pierre MARNEF, Jean-Denis MONNET, Francine PERREUX, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Teddy TORLET, Claudette VOLVERT.

**Absents excusés :** Jackie JAHYER, Cédric MARTIN, Philippe TETART.

**1. Approbation du CR de la réunion n° 99 et de l'AG du 18 janvier :**

Les comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité des participants.

**2. Suivi de la trésorerie :**

La Compagnie dispose de 7 600 € sur le compte courant, le livret bleu et en caisse. Notre trésorerie est correcte.

**3. Tir en campagne et tir nature des 11 et 12 avril :**

Pour le tir en campagne du samedi, 24 cibles seront installées à Germigny, le piquetage se fera le jeudi, le transport et l'installation des cibles le vendredi. Pour la buvette il y aura des sandwiches, gâteaux et boissons.

Pour le tir nature 21 cibles sont nécessaires. Les blasons ont été achetés, il faut les coller sur des cartons. Nous aurons 3 cibles à enlever le samedi soir. Pour la buvette il y aura plateaux barbecue et frites. Le public est identique à celui du 3D.

Nous allons tester si cela est rentable d'organiser un tir nature. Il n'y en a pas sur la région et il y a de la demande. Nous ferons le point ensuite.

**4. Tir 3D du 10 mai :**

Le tir 3D qui se déroule d'habitude en avril se fera cette année le 10 mai. Le piquetage se fera le jeudi précédent, les bêtes seront charriées et installées le vendredi. L'installation de la buvette se fera le samedi avec plateau barbecue et frites.

**5. Calendrier 2020 :**

18 avril 2020 : tir à l'oiseau

6 juin 2020 : tir nocturne

Samedi 13 juin : Tir Extérieur toutes distances l'après-midi.

Dimanche 14 juin : Tir Extérieur qualificatif le matin et duels l'après-midi. Championnat de la Marne

Samedi 20 juin : challenges d'été et brochettes

## **8. Questions diverses :**

Installation et organisation des nouveaux containers et auvent à installer entre les deux. Le container bleu servira de remise pour le matériel, bancs et tables.

Il faut refaire l'inventaire des bêtes et voir celles qu'il faut réparer.

Le Conseil Départemental nous rembourse 25 % des factures que nous présentons.

Nous pourrions commander des plaques de mousse pour les cibles extérieures à 50 m.

Il nous reste des plaques de stramit en 30.

Le comité directeur décide de commander 100 plaques pour les cibles à 50 m et les cibles campagne.

Jean-Pierre suggère une modification pour la prochaine assemblée générale : beaucoup de licenciés ne se sentent pas concernés par nos assemblées générales, ils n'y assistent pas et ne donnent pas de pouvoir.

Serait-il possible de proposer, lors de l'envoi de la convocation et du formulaire de pouvoir, la possibilité d'un vote par correspondance. Le Président précise que dans ce cas il faudrait changer les statuts de l'association.

Il est évoqué la remise des récompenses lors des assemblées générales, notamment aux archers ayant participé à un championnat de France. Certains récipiendaires ne sont pas présents pour recevoir les trophées commandés pour eux qui sont déposés au chalet-logis de Blériot et y restent pour certains pendant plus d'un an.

Le Comité directeur décide que les récompenses destinées aux archers ayant participé à un Championnat de France leur seront remises lors de l'assemblée générale sous forme d'un chèque de 50 € pour un podium ou 20 € pour une participation, à la condition que l'archer soit présent à l'assemblée générale ou excusé en cas d'empêchement majeur.

Julien souhaite faire quelques observations sur le déroulement des tirs de la Saint-Sébastien.

Il estime, concernant notamment le challenge récompensant la meilleure pastille, qu'il devrait y avoir plusieurs catégories. Actuellement il n'y a qu'une seule catégorie comprenant les arcs nus, classiques et compounds pour un seul et même challenge. De ce fait ce sont toujours les mêmes archers qui le remportent. La même observation est faite pour les challenges d'été. La pastille à 70 mètres n'est pas visible.

Concernant les jeux par équipes qui suivent les tirs, les blasons sont les mêmes depuis des années et pour inciter les tireurs à rester après les tirs de challenge, il serait souhaitable que de nouveaux jeux soient proposés par Jean-François.

Concernant la soirée Saint-Sébastien du 1er février, seulement 24 personnes étaient inscrites, le manque d'ambiance a été constaté faute de participants. La question se pose de savoir s'il faut continuer à organiser des soirées ou se réunir pour un déjeuner au restaurant.

Alain, Jean-Pierre et Daniel qui avaient participé aux réunions de la commission, indiquent ne plus vouloir s'investir.

Teddy prend ensuite la parole pour évoquer le fait qu'il est responsable de la commission tir campagne et déplore le manque de confiance du Président à son égard par rapport aux tâches qu'il accomplit.

Daniel et Alain rappellent tous les travaux qu'ils ont effectués et regrettent certaines réflexions qui leur sont faites par certains archers de la compagnie qui ne s'investissent pas, entraînant des tensions au niveau relationnel.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 50.

La Secrétaire Générale,

**Claudette VOLVERT**

Le Président,

**Norbert PERREUX**